

PROJET DE RESTRUCTURATION DE PIKINE IRRÉGULIER SUD PHASE 2 COMPOSANTE 2 : ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES DE PIS

Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)

TRAVAUX PRIORITAIRES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DE PIKINE IRRÉGULIER SUD - PIS 2

AAOI N° APIX S.A/DPIS2/T/001/2024

Date : 1^{er} mars 2024

Référence : **Projet de restructuration de Pikine Irrégulier Sud Phase 2 (PIS 2)**

1. L'Agence de promotion des investissements et grands travaux (l'"**APIX SA**") a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (l'"**AFD**") pour financer le coût du **Projet de restructuration de Pikine Irrégulier Sud Phase 2 (PIS 2)**. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de **la composante 2 : Assainissement des eaux usées de PIS**.
2. L'Agence de promotion des investissements et grands travaux (l'"**APIX SA**") sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter **les travaux prioritaires d'assainissement des eaux usées de Pikine Irrégulier Sud ("les Travaux")** comprenant :
 - a. La Fourniture, le chargement, le transport, le déchargement au lieu de stockage sur chantier et la pose des conduites ;

Tranche	Conduite en PVC (ml)	Conduite en PVC (ml)	Conduite en PEHD (ml)	Conduite en PVC (ml)	Conduite en PVC (ml)	Conduite en PEHD (ml)	Conduite en PRV (ml)	Conduite en Fonte (ml)
	DN250	DN315	DN315	DN400	DN500	DN500	DN600	DN600
Ferme (TF)	5 691	446	-	358	240	125	1 425	472
Conditionnelle (TC)	3 907	295	145	760	1 009	243	-	-

- b. La réalisation complète de regards de visite et les ouvrages particuliers dont la consistance est décrite dans le tableau ci-dessous :

Tranche	Regard DN 800 (unité)	Regard DN 1000 (unité)	Regard DN 1200 (unité)	Branchement individuel (unité)	Regard brise charge (unité)	Traversée de route nationale (m)
TF	62	103	139	880	2	60
TC	54	64	98	560	2	60

c. La réalisation de quatre stations de pompage (2 en tranche ferme, 2 en tranche conditionnelle) :

- **TF** : SP-C @ Q=995 m3/h; SP-G @ Q=1225 m3/h.
- **TC** : SP-H @ Q=322 m3/h; SP-I @ Q= 606 m3/h.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Passations de Marchés (DPM) de APIX s.a, 52-54 Rue Mohamed V Immeuble Alwar, Dakar, Sénégal - Tél : (221) 33.849 02 62, e-mail : msissao@apix.sn, awaba@apix.sn, fnidiaye@apix.sn, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus tous les jours ouvrables du lundi au jeudi de 9 heures à 16 heures et le vendredi de 9 heures à 13 heures. **Un exemplaire du DAO est disponible au niveau de la Direction des passations des marchés de l'APIX et peut être consulté par tout candidat qui le souhaite.**
4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : la Direction des Passations de Marchés de APIX s.a, 52-54 Rue Mohamed V Immeuble Alwar, Dakar, Sénégal - Tél : (221) 33.849 02 62, e-mail : awaba@apix.sn, msissao@apix.sn, ousmanendiaye@apix.sn **contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) F CFA.**
5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux des Documents Type de Passation de Marchés pour Travaux de l'AFD.
6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus **au plus tard le mardi 16 avril 2024 à 11 heures précises (heure locale).**

Les Offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de cent millions (100 000 000) F CFA. La durée de la garantie de soumission est de 28 jours après l'expiration de la période de validité des offres. Les offres demeureront valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

La garantie de soumission doit émaner d'un organisme financier ou son représentant légal agréé par le Ministère des Finances et du Budget.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse ci-après : **Salle de Conférence de l'Agence de Promotion des Investissements et Grands Travaux (APIX)**, 52-54 Rue Mohamed V Immeuble Alwar, Dakar, Sénégal, **le mardi 16 avril 2024 à 11 heures (heure locale).**
8. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Produire les états financiers dûment certifiés par un expert-comptable ou cabinet d'expertise comptable agréée par l'ONECCA ou un organisme assimilé des trois (03) dernières années (2020-2021-2022) ;
 - Avoir un chiffre d'affaires moyen annuel d'un montant d'au moins six milliards (6 000 000 000) F CFA, au cours des trois (03) dernières années (2020-2021-2022) ;

- Disposer d'une ligne de crédits délivrée par une institution bancaire agréée par le Ministère des finances et du budget d'un montant égal au moins un milliard (1 000 000 000) F CFA ;
- Avoir une expérience générale d'au moins de dix (10) ans dans le domaine des travaux ou de BTP ;
- Avoir réalisé :
 - ✓ Au cours des cinq (05) dernières années (2018-2019-2020-2021-2022) au moins deux (02) marchés de nature similaire ou de complexité similaire justifié par une ou des attestations de bonne exécution ou des PV de réception un montant de trois milliards cinq cents millions (3 500 000 000) F CFA ;
 - ✓ Un marché de fourniture, transport et pose de 5000 ml de conduites en PVC de diamètre > ou égal à 250 mm ;
 - ✓ Un marché de fourniture, transport et pose de 1000 ml de conduites en PRV ou similaire de diamètre > ou égal à 600 mm ;
 - ✓ Un marché de réalisation de station de pompage ou relevage de 250 l/s en eaux usées en zone urbaine ;
 - ✓ Un marché de réalisation de 500 branchements domiciliaires ;
 - ✓ Deux marchés de pose de conduites à écoulement à surface libre (eaux usées, eaux pluviales ou autre) en présence de nappe : minimum 1000 ml en DN 400 mm ou supérieur, à une profondeur supérieure à 4 m et avec rabattement de nappe d'au moins 2 m avec mise en place de palplanches et pointes filtrantes.

Le Directeur Général de APIX S.A